



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.1

R
M



14073375

TRIBUNAL DE COMMERCE

24-03-2014

NIVELLES

Greffe

N° d'entreprise : 0823302742
Dénomination

(en entier) : **ARCO EXPRESS**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Drève du Moulin, 78 à 1410 Waterloo

Objet de l'acte : **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - NOMINATION**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2014

L'assemblée, à l'unanimité, décide de transférer le siège social de la société à 1000 Bruxelles, avenue du Port 104-106 bte 2 et ce à dater de ce jour.

L'assemblée, à l'unanimité, nomme comme nouveau gérant, pour une durée indéterminée, Monsieur Javier GONZALEZ ALVAREZ, domicilié Rue des Béguines, 197 à 1080 Bruxelles. Son mandat est exercé à titre gratuit.

Miguel PERALVO RODRIGUEZ,
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/04/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature